

## Espaces verts urbains : intérêt des données socio-économiques de l'INSEE

Nadine Polombo : [nadine.polombo@univ-tours.fr](mailto:nadine.polombo@univ-tours.fr)

Jean-Louis Yengué : [jean-louis.yengue@univ-tours.fr](mailto:jean-louis.yengue@univ-tours.fr)

Le projet de recherche « Services écosystémiques rendus par les espaces verts urbains » (SERVEUR) associe plusieurs laboratoires et disciplines, ainsi que les services des espaces verts des 6 préfectures de la région Centre. Ce projet est financé par la Région Centre.

Il a pour objectif, dans un contexte urbain, d'identifier les retombées des espaces verts, aussi bien pour la population que pour les collectivités. Le travail se focalise en priorité sur les bois urbains, les jardins ouvriers et les parcs d'agréments, et sur deux grandes catégories des services écosystémiques, les services d'approvisionnement et les services culturels.

Un premier travail commun a associé études sur le terrain, cartographie, analyse du contexte urbain sur 53 espaces verts urbains afin de définir une typologie, suivi du choix de 6 parcs cibles d'analyses plus approfondies. Ces dernières sont d'une part endogènes aux espaces verts : caractérisation des sols et de la biodiversité microbienne, étude de l'entomofaune et de la flore, enquête sur les représentations sociales et les pratiques des usagers et recherches d'indicateurs. Elles portent d'autre part sur des sujets exogènes en s'intéressant à l'analyse des politiques publiques relatives aux espaces verts, à l'évolution de la législation, et au contexte urbain proche à l'aide de données socio-économiques (revenus, prix des logements), topographique (voierie, bâtiments), localisation dans la ville.

C'est sur le contexte urbain que porte la communication proposée.

Il est couramment admis que la proximité d'un espace vert urbain au lieu de résidence est attractive d'un point de vue social – bien-être et les ménages la valorisent positivement d'un point de vue économique. De nombreuses études confirment la demande sociale de nature en ville et l'association entre bien-être et nature. Recherches et analyses montrent que le prix des logements augmente avec la proximité d'un espace vert.

La comparaison des résultats de SERVEUR révèle une distorsion par rapport à ce consensus favorable pour 2 parcs parmi les 6 espaces verts urbains sélectionnés dans le projet SERVEUR : peu de visiteurs les fréquentent, leurs appréciations sont négatives, on y constate des dégradations, les pièges des entomologistes y ont été détruits, les prix des logements diminuent lorsqu'on s'en rapproche.

Pourtant, ces 2 parcs sont intrinsèquement très différents : si le Parc Central à Chartres, un jardin de pied d'immeuble, paraît peu attractif, le Jardin de Lazenay à Bourges est un beau parc paysagé arboré, traité de façon semi-naturelle, riche en biodiversité et espèces protégées.

Les résultats concernant les 4 autres espaces verts urbains s'inscrivent bien dans l'appréciation positive rencontrée dans la littérature.

Les approches indépendantes sociales, topographiques et économiques, croisées dans un SIG présentent une cohérence suggérant un pré-diagnostic simple à partir de la première de ces données, la moins coûteuse en mise en œuvre : les données carroyées de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), et plus précisément le revenu fiscal des habitants par carré de 200m de côté.

En second lieu, l'observation de la topographie et du bâti, individuel ou collectif, autour des parcs par une base de données de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), ©IGN®BDTOPO, peut mettre en évidence un enclavement ou un isolement par la voierie.

Enfin les valeurs des mutations immobilières autour des parcs permettent d'affiner cette approche.

On présente ici la méthode d'analyse dans un SIG et la possible mise en évidence d'une suspicion de dysfonctionnement à partir de données aisément accessibles.

Il ne s'agit ici que d'une observation ponctuelle sur 2 cas parmi 6, non d'une étude statistique. Une validation méthodologique demande des enquêtes sur le terrain sur les cas repérés, et une analyse d'un point de vue « aménagement du territoire » de l'environnement de ces parcs, sur un nombre suffisant de cas.